

A ne pas diffuser, publier ou distribuer (directement ou indirectement) en tout ou partie à destination de ou aux États-Unis d'Amérique, Canada, Australie, Japon ou tout autre pays où cela constituerait une violation des dispositions légales en vigueur.



Reclassement des bons de souscription d'actions (BSA) attribués au groupe Natraceutical

Communiqué de presse

Avignon, le 13 octobre 2011 - Dans le cadre de l'augmentation de capital en cours (dont le prospectus a été visé le 3 octobre 2011 par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 11-442), la société Naturex a été informée le 11 octobre 2011 par le groupe Natraceutical, qui détient 31,08 % du capital et 11,89 % des droits de vote de Naturex avant opération, de la cession avant la fin de la période d'exercice des BSA de la totalité de ses 1 995 502 BSA.

Ces BSA ont été reclasés à un prix proche des conditions de marché auprès d'investisseurs institutionnels européens indépendants des membres du Concert et de SGD, qui détient 13,08 % du capital et 16,41 % des droits de vote de Naturex avant opération, permettant à SGD de se conformer à ses engagements de souscription pris dans le cadre de l'augmentation de capital en cours d'acquérir 28% des actions nouvelles émises.

La Société rappelle que les BSA qui n'auront pas été exercés seront rachetés dans les conditions précisées dans le prospectus sus-mentionné sur la base du Prix du Placement ; ce prix résultant de la confrontation de l'offre d'actions émises sur exercice des BSA Rachetés et des demandes d'achat selon la technique dite de « construction du livre d'ordres ».

► Rappel des engagements de souscription de SGD :

Au sein du concert constitué, d'une part, par M. Jacques Dikansky (directement et indirectement par l'intermédiaire de SGD) et, d'autre part, par le « groupe Natraceutical » (ci-après « concert Dikansky-Natraceutical ») représentant 44,16% du capital et 28,30% des droits de vote de Naturex, M. Jacques Dikansky, Président de la Société, et la société SGD, actionnaire de référence de la Société, détenant ensemble 840 253 actions Naturex représentant 13,08 % du capital et 16,41% des droits de vote, se sont irrévocablement engagés à souscrire à la présente opération, par exercice de leurs BSA et/ou par achat d'actions dans le cadre du placement, pour que les souscriptions du concert Dikansky-Natraceutical représentent 28 % des actions émises et que le dit concert reste ainsi en dessous du seuil de 30% des droits de vote de la Société. »

Recevez gratuitement toute l'information financière de NATUREX par e-mail en vous inscrivant sur :
www.naturex.fr

▶ **Prochains événements**

- Actionaria (Paris) 18-19 novembre 2011

▶ **Prochaines publications**

- Chiffre d'affaires 3^{ème} trimestre 2011 04 novembre 2011
- Résultats consolidés 3^{ème} trimestre 2011 30 novembre 2011

Naturex est cotée depuis octobre 1996 sur NYSE Euronext à Paris, compartiment B



Nombre de titres composant le capital : 6 421 740

- ▶ 5 034 432 actions ordinaires (ISIN FR0000054694)
- ▶ 1 387 308 actions de préférence (ISIN FR0010833251)

Naturex fait partie des indices CAC Small, Gaïa Index.

Naturex est éligible au SRD « long-seulement ».

MNEMO : NRX - Reuters : NATU.PA - Bloomberg : NRX:FP

A propos de Naturex

NATUREX est le leader mondial des ingrédients naturels de spécialité d'origine végétale.

Le Groupe, organisé autour de trois marchés stratégiques - Food & Beverage, Nutrition & Health et Personal Care -, produit et commercialise des ingrédients naturels de spécialité d'origine végétale pour les industries agroalimentaires, nutraceutiques, pharmaceutiques et cosmétiques.

NATUREX, dont le siège social est basé à Avignon, emploie plus de 1000 personnes et dispose de ressources industrielles performantes à travers 11 sites industriels en Europe (France, Italie, Espagne, Royaume-Uni et Suisse), au Maroc, aux Etats-Unis, au Brésil et en Australie. Il bénéficie en outre d'une présence mondiale à travers un réseau commercial dédié dans 18 pays (France, Italie, Espagne, Royaume-Uni, Belgique, Allemagne, Russie, E.A.U, Thaïlande, Singapour, Japon, Chine, Corée, Australie, Etats-Unis, Canada, Brésil, Mexique).

NATUREX jouit d'une tendance de fond très favorable liée à la demande croissante pour les produits d'origine naturelle et offre aux industriels des solutions sur mesure afin de répondre aux attentes des consommateurs finaux. La force du Groupe réside dans son positionnement sur des produits spécifiques qui constituent des marchés de niche, grâce à une forte capacité de sourcing et une Recherche & Développement soutenue.

► **Contacts**

Jacques Dikansky

Président Directeur Général
Tél : +33 (0)4 90 23 96 89
naturex@naturex.com

Thierry Lambert

Directeur Général Adjoint
Tél : +33 (0)4 90 23 96 89
t.lambert@naturex.com

Carole Alexandre

Relations Investisseurs
Tél : +33 (0)4 90 23 78 28
c.alexandre@naturex.com

Anne Catherine Bonjour

Relations Presse Actus Finance
Tél : +33 (0)1 53 67 36 93
acbonjour@actus.fr

Ce document constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus.

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions, tout Etat des Etats-Unis et le District de Columbia), en Australie, au Canada ou au Japon.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, publié et distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions, tout Etat des Etats-Unis et le District de Columbia). Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié et ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis ou à un ressortissant américain ou pour son compte, en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une exemption à l'obligation d'enregistrement prévue par le Securities Act. Il n'y aura pas d'offre au public de valeurs mobilières aux Etats-Unis.